



Canadian Mental  
Health Association  
Association canadienne  
pour la santé mentale



years of  
community  
ans dans la  
communauté

# **Mémoire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes**

## **Consultations prébudgétaires en vue du budget de 2019**

**Présenté par :**

**Association canadienne pour la santé mentale**

**Le 3 août 2018**

L'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM) propose de travailler en partenariat avec le gouvernement du Canada, dans les sept domaines prioritaires suivants, afin de continuer à s'attaquer aux iniquités en matière de santé au Canada :

### **Recommandation 1 : Prévention du suicide**

Investir 12 millions de dollars sur quatre ans pour que l'ACSM collabore avec notre Centre de prévention du suicide alors que nous nous dirigeons vers l'objectif *zéro suicide* au Canada.

### **Recommandation 2 : Santé mentale sur les campus**

Investir 15 millions de dollars sur cinq ans pour que les filiales de l'ACSM travaillent en collaboration avec les campus postsecondaires du Canada afin de répondre aux besoins des étudiants en matière de santé mentale et de mettre en place avec succès la norme sur la santé et la sécurité psychologiques.

### **Recommandation 3 : Renforcement des capacités des Autochtones**

Investir 20 millions de dollars sur quatre ans pour que l'ACSM s'associe à la Thunderbird Partnership Foundation afin de renforcer l'infrastructure de leadership, de participation et de soutien des Autochtones, dans le domaine des soins de santé mentale, pour combler les écarts dans les résultats en matière de santé entre les collectivités autochtones et non autochtones, conformément au rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada.

### **Recommandation 4 : Santé mentale des anciens combattants**

Investir 25 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer l'élaboration et la mise en œuvre du réseau de solutions de l'ACSM et de VETS Canada, afin d'aider les anciens combattants et leur famille à réussir dans la vie civile.

### **Recommandation 5 : Écosystème numérique de la santé mentale**

Investir 12 millions de dollars sur cinq ans pour créer un écosystème national et numérique de la santé mentale qui offrira des services de dépistage en ligne, un soutien par les pairs, un centre de rétablissement virtuel et des outils numériques fondés sur des données probantes pour améliorer l'accès aux soins de santé mentale et aux services de soutien en santé mentale pour tous les Canadiens.

### **Recommandation 6 : Campagne sur la santé mentale**

Accroître la promotion de la santé mentale au Canada en investissant 1 million de dollars par année pendant trois ans pour appuyer la campagne phare « Parler haut et fort » de l'ACSM,



afin de favoriser et de protéger la santé mentale et le mieux-être des Canadiens, et en investissant une somme supplémentaire de 500 000 \$ par année pendant trois ans pour codiriger, avec le Royaume-Uni et l'Australie, l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne mondiale sur la santé mentale afin de renforcer le leadership du Canada sur le plan mondial dans le domaine de la santé mentale.

## **Bâtir un Canada plus fort en investissant dans la santé mentale**

La maladie mentale et la toxicomanie touchent presque toutes les familles, les collectivités et les milieux de travail au Canada. Chaque année, un Canadien sur cinq éprouvera un problème de santé mentale.

Les répercussions de la maladie mentale et de la toxicomanie sur la population et l'économie canadiennes sont énormes. En plus des coûts sur le plan humain, les problèmes de santé mentale coûtent 50 milliards de dollars, soit 2,8 % du PIB du Canada (CSMC, 2011). Dans 30 ans, on s'attend à ce qu'ils coûtent à l'économie canadienne 2,5 billions de dollars par année.

La maladie mentale et la toxicomanie augmentent également les coûts des soins de santé : la dépression est la principale raison pour laquelle les Canadiens consultent un médecin.

Étant donné que seulement 7,2 % de son budget de la santé est consacré aux soins de santé mentale, le Canada est considéré comme étant le pays dépensant le moins d'argent dans ce domaine parmi les pays du G7 (CSMC, 2017). Le sous-financement historique de la santé mentale au Canada est plus prononcé dans les services de santé mentale communautaires. Pourtant, les données probantes montrent que les services de santé mentale offerts dans les collectivités sont les plus rentables, tout comme les programmes de promotion de la santé et d'intervention précoce, et les services de traitement. Il a été démontré que les programmes de soutien par les pairs de faible intensité, les services d'encadrement en matière de rétablissement et les technologies de santé mentale électroniques, tous offerts au niveau communautaire, sont très efficaces.

Nous félicitons le premier ministre Trudeau d'avoir fait de la santé mentale l'une des priorités du programme de santé du Canada. Les investissements continus dans les services de santé mentale communautaires feront en sorte que le Canada demeure l'un des meilleurs pays où il fait bon vivre et travailler sur le plan de la santé. Le défaut d'effectuer des investissements cruciaux n'est pas viable. Le fait de négliger de combler les lacunes et de ne pas investir dans le traitement de la maladie mentale et de la toxicomanie impose un fardeau financier à tous les Canadiens; cette négligence coûte aussi des vies.

Avec 5 000 employés et 11 000 bénévoles et membres sur le terrain dans plus de 330 collectivités partout au Canada, l'ACSM peut cerner les priorités les plus pressantes en matière de santé mentale et y répondre. L'ACSM, le seul organisme national au Canada qui aborde tous les aspects de la santé mentale et de la maladie mentale, offre une vue d'ensemble stratégique des besoins des Canadiens en matière de santé mentale. Au niveau communautaire, les Canadiens comptent sur l'ACSM pour son importante présence sur le terrain.

L'approche communautaire de la transformation du système de soins de santé mentale est fortement appuyée dans les conclusions de l'examen externe des organisations



pancanadiennes de santé, intitulé « Ajustées à l'objectif » (mars 2018). Le rapport indique que le Canada devrait adopter le modèle de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) du Cadre pour des services de santé intégrés centrés sur la personne, qui place les gens au centre du système de santé et promeut des soins universels, équitables et intégrés. Le cadre met l'accent sur les liens harmonieux avec les autres secteurs, notamment ceux axés sur les déterminants sociaux de la santé, et est étroitement harmonisé aux 100 ans d'expérience de l'ACSM en matière de prestation de services de santé mentale et de soutien axés sur la personne partout au Canada.

Avec l'appui du gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du budget de 2019, l'ACSM peut devenir un important partenaire dans la lutte contre la fragmentation de notre système de soins de santé mentale. Nous offrons l'accès à un vaste réseau de services de santé mentale et à une expertise diversifiée dans chaque province, et nous travaillons en étroite collaboration avec divers groupes d'intervenants aux niveaux national, régional et local.

### **Recommandation 1 : Prévention du suicide**

En 2015, 4 405 Canadiens se sont suicidés.

Nous demandons au gouvernement du Canada d'investir 12 millions de dollars sur quatre ans pour que l'ACSM travaille avec notre Centre de prévention du suicide (CPS) de Calgary, qui offre des programmes d'éducation en prévention du suicide que l'Organisation mondiale de la Santé considère comme étant une pratique exemplaire. Le CPS offre également des services aux personnes qui travaillent avec des personnes à risque de suicide, y compris les jeunes Autochtones. À l'heure actuelle, l'ACSM mène des initiatives de prévention du suicide dans 201 collectivités partout au Canada. Un financement accru nous permettrait de transformer ces initiatives en une vaste gamme de programmes exhaustifs offerts à l'échelle nationale.

### **Recommandation 2 : Santé mentale sur les campus**

Le besoin pressant de services de santé mentale sur les campus est largement reconnu. Bien que des programmes de santé mentale soient offerts sur les campus, il n'existe actuellement, à l'échelle nationale, aucune approche systématique et fondée sur des données probantes pour répondre aux besoins des étudiants en matière de santé mentale, et aucun financement n'est accordé pour assurer le leadership à cet égard.

Grâce à un investissement ciblé de 15 millions de dollars sur cinq ans, l'ACSM offrira des programmes communautaires dans les campus locaux par l'entremise des filiales de l'ACSM qui appuient actuellement les jeunes dans 216 collectivités. L'ACSM sera en mesure de diriger la mise en place, sur les campus, d'une norme nationale sur la santé et la sécurité psychologiques, qui est en cours d'élaboration. Par l'intermédiaire de Soutien par les pairs Canada et de l'ACSM, nous élaborerons un nouveau programme de certification destiné aux pairs aidants sur les campus en nous appuyant sur la nouvelle norme nationale. Ces pairs-conseillers certifiés travailleront directement avec les étudiants qui éprouvent des difficultés, et ils seront formés et soutenus par l'intermédiaire du réseau existant des programmes de leadership pour les jeunes de l'ACSM et des programmes offerts sur les campus par l'organisme à l'échelle du pays.

### **Recommandation 3 : Renforcement des capacités des Autochtones**

En raison de l'héritage du colonialisme, de la discrimination raciale, de l'assimilation culturelle et des pensionnats, de nombreuses collectivités autochtones déclarent avoir de moins bons résultats en matière de santé, notamment des taux de suicide et de toxicomanie plus élevés. La Commission de vérité et réconciliation a demandé au gouvernement du Canada de « cerner et combler les écarts dans les résultats en matière de santé entre les collectivités autochtones et les collectivités non autochtones [...] ». »

Grâce à un investissement de 20 millions de dollars sur quatre ans, l'ACSM s'associera à la Thunderbird Partnership Foundation pour embaucher des dirigeants et des praticiens autochtones en vue de gérer et d'exécuter nos programmes de santé mentale et de lutte contre les dépendances. Ensemble, nous élaborerons des programmes de formation destinés à fournir des services culturellement sécuritaires qui tiennent compte des traumatismes et qui sont adaptés aux besoins des collectivités autochtones. À l'aide de cet investissement, nous entraînerons également une transformation interne de l'organisme communautaire du secteur de la santé mentale le plus vaste et le plus établi au Canada, et nous serons en mesure de partager cet apprentissage avec nos organisations partenaires à l'échelle du pays.

### **Recommandation 4 : Santé mentale des anciens combattants**

On observe chez les anciens combattants canadiens une forte incidence de problèmes de santé mentale. Des données récentes montrent que 26 561 anciens combattants canadiens qui touchaient des prestations d'invalidité avaient reçu un diagnostic psychiatrique, dont le trouble de stress post-traumatique (Anciens Combattants Canada, 2018). Les risques pour la santé mentale associés à une carrière militaire sont importants; par conséquent, lorsque les militaires des Forces canadiennes retournent à la vie civile, il est essentiel qu'ils reçoivent les services de soutien à la transition nécessaires.

Grâce à un investissement de 25 millions de dollars sur cinq ans, Veterans Emergency Transition Services Canada (VETS Canada) et l'ACSM s'associeront pour lancer un réseau de solutions qui visera à offrir aux anciens combattants et à leur famille, partout au Canada, des services psychologiques, des soins interdisciplinaires, des services de soutien par des pairs certifiés et des programmes de prévention du suicide personnalisés. À l'heure actuelle, les filiales de l'ACSM fournissent aux militaires, aux anciens combattants et à leur famille des services d'intervention précoce et d'urgence, de même que des services de réadaptation et de soutien, dans 68 collectivités à l'échelle du pays, tandis que VETS Canada, avec ses plus de 1 000 bénévoles, aiguille les anciens combattants vers les soins de santé dont ils ont besoin, les aide à obtenir des prestations et des services d'autres organisations, et les appuie dans leur recherche d'emploi.

Ce nouveau réseau s'appuiera sur les forces des deux organismes, à l'aide d'un modèle en étoile, dans le but d'aider les anciens combattants qui éprouvent des problèmes de santé mentale et qui ont besoin d'un programme résidentiel intensif. En outre, il permettra d'élargir la portée des services de soutien novateurs qui sont offerts par des professionnels formés, des accompagnateurs de rétablissement, des conseillers en santé mentale et en toxicomanie communautaires et des travailleurs ayant reçu la nouvelle certification en soutien par les pairs aux anciens combattants, ainsi que de développer de nouveaux services. Nous établirons des liens avec les cliniques de traitement des traumatismes liés au stress opérationnel, ce qui réduira les lacunes dans les services de santé mentale offerts aux anciens combattants.



## **Recommandation 5 : Écosystème numérique de la santé mentale**

À l'heure actuelle, de nombreux Canadiens n'ont pas accès à des ressources ou à des services pour assurer leur santé mentale et leur bien-être en raison de certains obstacles, comme la stigmatisation, l'emplacement géographique et les longues listes d'attente. Les interventions numériques peuvent combler cette lacune en offrant le soutien approprié aux personnes au moment et à l'endroit voulus.

L'ACSM demande un investissement total de 12 millions de dollars sur cinq ans pour développer une innovation numérique de calibre mondial qui améliorera le soutien offert à tous les Canadiens, en vue de protéger et de préserver leur santé mentale et leur bien-être, avec un investissement initial de 4 millions de dollars au cours de la première année, suivi d'un investissement de 2 millions de dollars pour les années subséquentes. Les éléments de l'« écosystème numérique » comprendront le dépistage en ligne, le soutien par des pairs certifiés, un centre de rétablissement et de bien-être virtuel, et des outils fondés sur des données probantes. En nous appuyant, de façon stratégique, sur l'Alliance des défenseurs de la santé mentale et du bien-être que le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie dirigent, nous proposons de collaborer avec l'OMS pour élaborer et offrir des programmes de formation en ligne au Canada et dans d'autres pays afin de renforcer les capacités en matière de santé mentale, de droits de la personne et de rétablissement, et de lutter contre la stigmatisation et la discrimination. Il s'agira de mettre en œuvre le programme de formation en ligne sur la santé mentale qui est actuellement offert par l'OMS, et de financer les cours et le contenu de formation en ligne avancés que nous mettrons conjointement au point avec l'OMS. Les programmes de formation en ligne contribueront à améliorer la santé mentale des Canadiens et à démontrer le leadership du Canada à l'échelle mondiale.

À l'aide de tels programmes et d'autres ressources numériques fondées sur des données probantes qui sont fournies sur demande par l'intermédiaire de l'écosystème canadien, nous comblerons les lacunes observées dans le système fragmenté des soins de santé mentale, en plus de venir compléter et appuyer la prestation des services existants.

## **Recommandation 6 : Campagne sur la santé mentale**

Bien qu'un Canadien sur cinq souffre d'une maladie mentale, il est essentiel que la santé mentale de toute la population canadienne soit maintenue et protégée. La promotion de la santé repose en grande partie sur le maintien du bien-être mental. Un Canada en bonne santé mentale est aussi un Canada fort, prospère et concurrentiel où les citoyens s'épanouissent.

Nous demandons au gouvernement du Canada d'investir 1 million de dollars par année au cours des trois prochaines années pour aider l'ACSM à élargir la portée et l'impact de notre campagne de promotion de la santé mentale. De plus, afin de renforcer le leadership du Canada sur le plan mondial dans le domaine de la santé mentale, nous demandons un investissement de 500 000 \$ par année pendant trois ans pour codiriger, avec le Royaume-Uni et l'Australie, l'élaboration et la mise en œuvre d'une campagne mondiale sur la santé mentale.

L'ACSM dirige d'importantes initiatives de promotion de la santé partout au Canada et, depuis 67 ans, elle organise la Semaine de la santé mentale dont l'objectif est d'informer les Canadiens sur ce qu'est la santé mentale et la façon de la favoriser. Grâce à la participation de politiciens, de partenaires et de personnalités de premier plan, nous avons « parlé haut et fort » de la santé mentale en mai 2018 avec plus de 500 reportages dans les médias,



Canadian Mental  
Health Association  
*Mental health for all*

Association canadienne  
pour la santé mentale  
*La santé mentale pour tous*



years of  
community  
ans dans la  
communauté

13 500 trousseaux d'outils téléchargés et 300 millions de commentaires dans les médias sociaux.

La campagne de sensibilisation à la santé mentale « Time to Change » du Royaume-Uni a été lancée en 2007. Grâce à l'investissement du gouvernement britannique, la campagne est rapidement devenue la référence internationale. Fort de 67 ans d'expérience dans la promotion de la sensibilisation à la santé mentale, le Canada s'apprête à s'associer au Royaume-Uni et à l'Australie pour créer une campagne mondiale sur la santé mentale qui profitera tant aux pays industrialisés qu'aux pays en voie de développement. L'honorable Ginette Petitpas Taylor dirige, en collaboration avec les ministres de la Santé du Royaume-Uni et de l'Australie, l'Alliance des défenseurs de la santé mentale et du bien-être, et l'ACSM collabore avec Mind UK et d'autres partenaires internationaux pour mettre sur pied la campagne mondiale.

---

Le chef de la direction nationale de l'ACSM, le Dr Patrick Smith, se réjouit à l'idée de rencontrer les membres du comité pour discuter plus en détail du présent mémoire.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec nous à [psmith@cmha.ca](mailto:psmith@cmha.ca).